

Un avenir en vert et bleu

Grandes manoeuvres à l'horizon sur les berges du plan d'eau de Plobsheim : le Conseil général du Bas-Rhin devrait voter le 25 juin le lancement d'une consultation publique préfigurant un monumental réaménagement du site. Objectif : repenser les lieux pour en faire une vitrine du tourisme et du développement durable dans le département.

C'est l'un des grands projets de la collectivité bas-rhinoise pour les années à venir : les berges du plan d'eau de Plobsheim devraient faire peau neuve dès 2008.

Tourisme, économie, loisirs, protection de la nature



Le plan d'eau devrait voir ses berges et ses équipements réactualisés à la faveur du projet entrepris par le Département.
(Photo DNA - Jean-Paul Kaiser)

Dans le cadre de la démarche Hommes et Territoires, le Conseil général entend en effet repenser les lieux pour les redynamiser en y déclinant à tous les niveaux les principes du développement durable. Tourisme, économie, loisirs, protection de la nature : tous les champs d'application de la thématique seront ainsi abordés afin de faire des berges du bassin de compensation, protégées depuis 1998 [*], un modèle d'utilisation raisonnée de l'espace.

L'opération, qui devrait obtenir le feu vert lors de l'assemblée plénière du Département le 25 juin prochain, débutera par une phase de consultation des usagers des lieux, mais aussi des associations et de divers acteurs plus institutionnels comme la communauté urbaine de Strasbourg. « Nous voulons susciter un vaste partenariat dans cette démarche de

réflexion », a expliqué Guy Dietrich, directeur général adjoint du pôle épanouissement de la personne au Conseil général. « Nous voulons être à l'écoute des usagers pour développer un projet qui soit en adéquation avec leurs attentes », a complété le conseiller général et maire de Geispolsheim Sébastien Zaegel, chargé de piloter politiquement le projet - par ailleurs géré techniquement par Frédéric Steine. Cette phase de consultation débouchera, vraisemblablement dès la fin 2007, sur un rapport de diagnostic devant servir de base à l'établissement, au premier semestre 2008, d'un programme pluriannuel de requalification du site. Les premiers travaux, dont on sait d'ores et déjà qu'ils viseront au passage à améliorer l'accessibilité aux lieux pour les personnes handicapées, sont attendus dans la foulée.

Le budget global de l'opération, qui devrait être « important » et dont on sait de toute façon qu'il variera en fonction des partenaires mobilisés, n'a pour l'heure pas été révélé. Mais l'envergure du projet est conséquente : il s'agit ni plus ni moins de changer radicalement le visage d'un espace de loisirs très fréquenté par la population strasbourgeoise et d'offrir au Département une vitrine de son action politique en faveur du développement durable.

Nicolas Blanchard

[*] En 1998 a été publié un arrêté préfectoral de protection du biotope. Les berges du plan d'eau sont par ailleurs classées comme zone de protection spéciale dans le cadre du dispositif européen Natura 2000.